

Intéressement, pour la CGT ce n'est pas suffisant !

Discriminant !

Comme déjà annoncé lors des négociations du NEC, l'intéressement et la participation seront versés pour moitié en fonction du salaire et pour l'autre sur le temps de présence.

- **50% en fonction du salaire brut.**

Pour les salariés ayant effectués des périodes indemnisées, telles que celles relatives au chômage partiel, à la maladie, durant la période d'indemnisation conventionnelle par l'employeur, à la maternité, à l'adoption, aux congés de paternité, aux accidents de travail et de trajet, à la maladie professionnelle, la rémunération prise en compte sera celle versée habituellement aux salariés (extrait du NEC).

- **50% en fonction du temps de présence.**

Précisément du temps de travail effectif, ainsi que les périodes légalement assimilées de plein droit à du travail effectif et rénumérées comme telles (congés payés) ainsi que les périodes de congés de maternité ou d'adoption, les périodes de suspension du contrat de travail ou de maladie professionnelle, y compris les mi-temps thérapeutiques liés à un accident de travail.

En clair, les salariés qui sont en maladie, et les salariés en congés seniors, les parents voulant s'occuper de leurs enfants durant leurs premières années, seront pénalisés car selon la direction et les signataires du NEC, ils ne contribuent pas aux résultats de l'entreprise.

La CGT revendique l'arrêt de cette discrimination volontaire de la part de la direction sous la complicité des organisations syndicales signataires !



Bénéfices !

2,35 milliards € de bénéfices !

19€ d'augmentations générales et 2400€ mini, pour la prime d'intéressement.

La CGT demande la réouverture immédiate des négociations salariales. Comment la direction peut faire mi-février des réunions sur les salaires et minimiser leurs profits et bénéfices, et 15 jours après sabrer le champagne sur ces mêmes bénéfices.

**Nous demandons que cette prime soit versée aux intérimaires.
A travail égal salaire égal.**

Nouvelle assurance PSA

Aon et PSA ont signé, des nouvelles assurances pour les salariés du groupe PSA (maison, voiture, auto, moto etc.) à des tarifs avantageux selon eux et pour soi-disant augmenter notre pouvoir d'achat.

Mais lors du CE de fin de mois, la direction annonce que celle-ci est disponible uniquement sur le net, et qu'il n'y aura pas d'antenne locale. Seulement un numéro de téléphone pour les sociétaires, sans interlocuteur direct.

Si la direction veut donner du pouvoir d'achat qu'elle augmente nos salaires !

Journée internationale des droits des femmes

8 mars ?

Officialisée par les Nations Unies en 1977, la « journée internationale des droits des femmes » trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

« La femme n'est victime d'aucune mystérieuse fatalité : il ne faut pas conclure que ses ovaires la condamnent à vivre éternellement à genoux » Simone de Beauvoir

Le 8 mars aura lieu la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Pour l'occasion, une grande enquête est menée sur les violences au travail.

En l'espèce, depuis 20 ans les chiffres ne bougent pas : 20% des femmes subissent ou ont subi des violences sur leur lieu de travail. Pourtant, 82% des employeurs n'ont toujours pas mis en place des mesures de prévention. Cela peut changer et doit changer.

Et chez PSA ?

Trop de métiers sont encore inaccessibles aux femmes, et d'autres sont tellement chargés qu'ils en deviennent même trop durs pour les hommes.

A quand une réelle féminisation des postes ? C'est bien beau de vanter l'égalité professionnelle chez PSA alors qu'en réalité la direction creuse le fossé entre les sexes. Ce sujet n'est visiblement pas une priorité pour la direction en effet :

Lors des négociations salariales du mois de février la CGT a revendiqué le rattrapage des salaires pour les femmes, comme stipulé dans l'accord d'entreprise dont la CGT est signataire, accord qui une nouvelle fois n'est pas appliqué.

Effectivement la nature est ainsi faite, ce sont les femmes qui donnent la vie mais aussi encore souvent elles qui travaillent à mi-temps pour s'occuper des enfants (*quoi que les choses changent*). Et donc il se creuse un fossé entre les salaires des hommes et celui des femmes, quoi de plus humain, que de ne pas être pénalisé pour avoir fait le choix d'élever ses enfants.



15H40 ?

15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h – 12h30/13h30 – 17h).

Les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes :

- Parce qu'elles sont 30% à travailler à temps partiel,
- Parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement,
- Parce qu'elles ont un moins bon déroulé de carrière,
- Parce qu'elles touchent moins de primes individuelles.



HK et l'empire de papier !

Le cinquantenaire de mai 1968, est lancé dans le pays de Montbéliard.

Les luttes de 1968 ont entre autres, changé la vie des femmes. Elles sont devenues plus libres et respectées. Elles découvrent que, comme les autres, elles ont le droit de parler haut et fort ; de parcourir sans honte une rue pour dire "non" à une société qui semble les ignorer.

Pour en savoir plus rendez-vous durant les mois de mai et juin 2018, avec plusieurs événements programmés (expos, repas dansant, débats), ainsi qu'un concert le 15 juin organisé par la CGT en partenariat avec le Moloco d'Audincourt. Ce sera HK et l'empire de papier qui s'associeront à la CGT afin de commémorer les grandes grèves de mai 1968.

Au tarif unique de 20€ le concert sera un moment festif et convivial. Alors dès à présent réservez vos places auprès de vos délégués CGT.

Et comme la CGT veut que ce moment soit totalement festif, la CTPM et le Moloco mettent en place des bus pour vous ramener près de chez vous en fin de soirée, pour 2€ (pour Montbéliard et ses environs).